

ORGANISATION D'UNE FERRADE A LA MANADE  
MAS DE LA COMTESSE A AIGUES MORTES

**LE DIMANCHE 28 MAI 2017**

***Rendez-vous au Mas de la Comtesse à 9H00***

Petit déjeuner d'accueil servit par les Membres du CE

Allocution de bienvenue, présentation d'une partie de la manade,  
tri des taureaux, Ferrade traditionnelle.

Apéritif festif servit par le CE sous la pergola avec brasucade de moules au  
feu de bois.

Repas servit dans la grande salle :

Assortiment de charcuteries

Gardianne accompagnée de riz

Fougasse d'Aigues-Mortes, Vins, Café

Après-midi : Vachette et jeux de gardians avec abrivado

17H00: Fin des activités et de la journée

Participation salarié	Participation conjoint	Participation enfant à partir de 13 ans	Participation enfants de 5 à 12 ans
<b>16 €</b>	<b>19 €</b>	<b>16 €</b>	<b>8 €</b>

**Pour vous inscrire, retournez le bulletin d'inscription avec le règlement  
ci-dessous à un membre du CE au plus tard le 15 mars 2017**

Nom du salarié	Conjoint	Enfant à partir de 13 ans	Enfant de 5 à 12 ans	Règlement

Inscriptions avec le règlement joint à l'ordre du CE CSC SAINT GILLES

